



Les Nouvelles des Lacs

N ° 33 JUILLET 2024



Crédit photo : Mewen COCHEREL 11/05/2024





Jean-Charles
ORVEILLON
1er adjoint au maire de
Jugon Les Lacs



Une déclaration faite par le Président de la République à l'hebdomadaire « L'Express » (édition du 23 mai 2024) a particulièrement ému les élus locaux, « Hormis une dérive des dépenses initialement prévues qui est du fait des collectivités locales, il n'y a pas de dérapage de la dépense de l'Etat, son budget est même plutôt sous-consommé », a-t-il indiqué. Une telle affirmation, sans explication complémentaire, méconnaît la règle que les communes et leurs établissements publics, les départements et les régions doivent, contrairement à l'Etat, respecter, en votant un budget en équilibre et en le réalisant sans déficit, ceci sous le contrôle du Préfet et de la Chambre régionale des comptes.

Si le Président de la République voulait faire allusion aux participations annuelles que l'Etat verse aux collectivités locales, il convient de rappeler que leur montant en est fixé par l'Etat lui-même. Celui-ci a d'ailleurs supprimé certains impôts locaux, en compensant cette suppression, en tout ou partie, par de nouvelles dotations, faisant des collectivités françaises, celles dont l'autonomie fiscale est la plus faible en Europe.

En réalité, dans le contexte budgétaire actuel de l'Etat, il est très probable que cette déclaration annonce de nouvelles diminutions des dotations qu'il accorde aux collectivités locales. Il aurait été préférable que soit annoncée une grande réforme, à la fois des collectivités décentralisées et des administrations déconcentrées de l'Etat. L'organisation actuelle de ces institutions locales est souvent illisible, peu démocratique et source de dépenses inutiles. Mais seul l'Etat peut prendre l'initiative d'une réforme décentralisatrice et simplificatrice souhaitée par l'immense majorité des élus locaux.

Dans l'attente d'une telle réforme, c'est bien dans le contexte actuel des institutions que le Conseil municipal de Jugon-les-Lacs a voté, le 28 mars dernier, les comptes de la commune.

Le compte administratif de 2023 a été clôturé avec un excédent global de 1 678 003 €, malgré une augmentation des charges de fonctionnement liée principalement à l'inflation. Celle-ci a entraîné une hausse du coût de l'énergie et des matières premières. Elle a aussi rendu nécessaire la revalorisation de la rémunération des agents communaux à laquelle s'est ajouté le recrutement d'un agent supplémentaire et de personnel temporaire. Il peut être souligné que malgré les rattrapages initiés par l'Etat, les salaires offerts dans la fonction publique demeurent beaucoup moins attractifs que ceux du privé, ce qui devient une source de difficulté pour les recrutements de fonctionnaires territoriaux.

Les dotations de l'Etat ont été de 1 186 256 € en 2023 contre 1 138 750 € en 2022, en hausse de + 4,17 %, soit une augmentation inférieure à celle de l'inflation qui s'est élevée à + 4,9 %.

La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) de la commune, c'est-à-dire les moyens financiers dont elle dispose pour financer ses investissements, après avoir payé la totalité de ses charges de fonctionnement et le remboursement de ses emprunts, même si elle fléchit en raison principalement des investissements et des emprunts réalisés, demeure très bonne. Il en va tout autant pour la capacité de désendettement qui fait apparaître que Jugon-les-Lacs, en utilisant sa capacité d'autofinancement nette, pourrait rembourser toutes ses dettes en 4,63 ans. Il est considéré, par les autorités de contrôle, que le seuil critique de la capacité de remboursement de la dette se situe autour de 11 ans et qu'il convient de commencer à être vigilant lorsqu'elle atteint plus de 8 ans.

S'agissant du budget primitif général pour 2024, le conseil municipal l'a voté en équilibre, tout en conservant la fiscalité communale au même niveau que les années précédentes. En fonctionnement, il s'élève à 2 781 090 €. Le montant de la section d'investissement qui, outre les nouveaux projets, reprend les restes à réaliser de 2023, s'établit à 6 256 133 €.

Ces chiffres montrent, en tout état de cause, que la situation financière de la commune de Jugon-les-Lacs demeure tout à fait saine et il faut s'en réjouir.

Au nom de l'ensemble du Conseil municipal et de la municipalité, je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

Bien à vous
Jean-Charles ORVEILLON

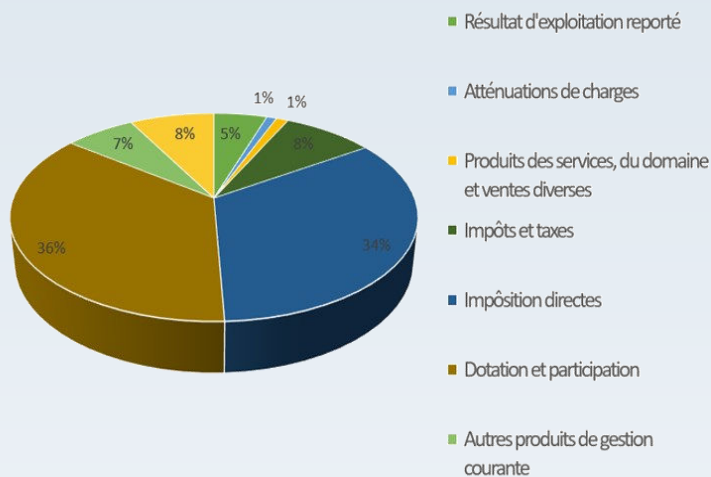
Situation globale au 31 décembre 2023

La situation financière par budget de notre commune au 31 décembre 2023 est la suivante :

• Budget Général	+ 1 447 884,48 €	• Budget cuisine, écoles et garderies	- 20 006,82 €
• Budget Supérette	+ 30 187,14 €	• Lotissement les Courtils	+ 216 545,40 €
• Budget Gestion aire de camping cars	+ 3 393,63 €		

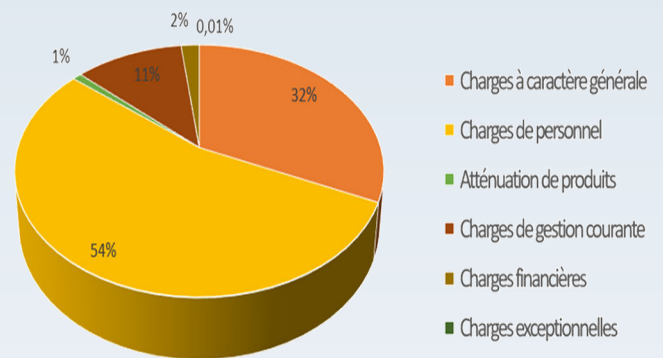
Soit au 31 décembre 1 678 003,83 € d'excédent

Répartition des recettes de fonctionnement du budget général 2023



Les recettes de fonctionnement 2023 du budget général ont été de 3 152 801€

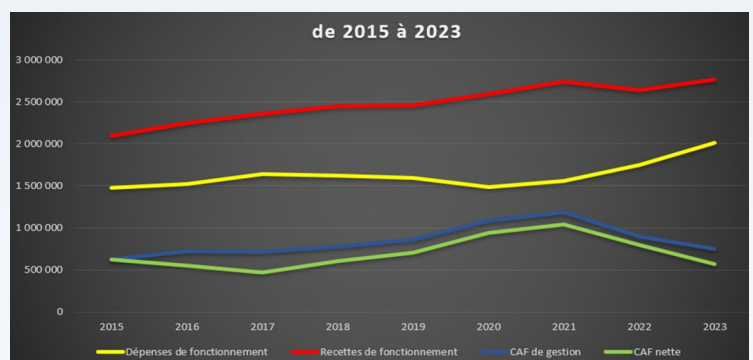
Répartition des charges de fonctionnement du budget général 2023



Les charges de fonctionnement 2023 du budget général ont été de 2 413 372,13€

La capacité d'autofinancement (CAF)

La CAF de gestion (Capacité d'Autofinancement) est la différence entre les dépenses et les recettes de fonctionnement. Ce ratio permet d'apprécier la pertinence de la gestion de la commune. La CAF nette mesure la capacité à dégager de l'autofinancement pour de l'investissement une fois que toutes les dépenses sont payées, y compris l'annuité de la dette



Les projets d'investissements 2024

Cette année nous engageons 4,44 millions d'Euros d'investissement, avec les principaux projets suivants :

- Maison France Service et Mairie : 1 860 K€
- Travaux divers bâtiments: 10 K€
- Aménagement du Petit Etang (maîtrise d'œuvre): 30 K€
- Acquisitions terrains : 40 K€
- Service technique : véhicule et divers : 73 K€
- Réfections de sanitaires publiques – mobilier urbain : 50 K€
- Révision PLU, AVAP, PAPI, Zones humides, SDAP: 70 K€
- Ecoles : divers : 20 K€
- PVD aménagement cœur de ville (études et signalétique): 150 K€
- Bibliothèque-médiathèque (acquisition et travaux): 450 K€
- Ilot de l'ancienne gendarmerie (acquisitions, démolition): 150 K€
- Voirie et mobilités douces (Boutard, 4 Routes) : 810 K€
- Eglises et abords : 30 K€
- Cimetière: 20 K€
- Espace Art et Mouvement : 570,4 K
- Equipement football: 45 K€
- Avance lotissement Saint-Igneuc : 30 K€
- Participation terrain de football synthétique Plénée-Jugon : 30 K€
- Participation travaux ferme d'Antan Plédéliac : 5 K€

FRANCE SERVICES



France services

Liberté
Égalité
Fraternité

L'espace France Services vous accueille au sein de la Mairie de Jugon les Lacs, pour améliorer l'accès à tous les services assurés par les opérateurs nationaux et locaux, pour vos démarches administratives.

Accès libre à l'espace numérique ou accompagné si vous avez besoin d'aide dans vos démarches.

23 rue de Penthievre Jugon Les Lacs
Sur RENDEZ-VOUS
Du lundi au vendredi : 9h00-12h00
Mardi, jeudi et vendredi : 14h00-17h00
Téléphone : 02.96.31.61.62
Mail : jugon-les-lacs@france-services.gouv.fr

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?



PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.



PERMANENCE



santé
famille
retraite
services

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) tiendra désormais une permanence au sein de notre espace France Services pour vous offrir informations et conseils sur vos droits sociaux un vendredi par mois sur rdv au 02 98 85 79 79



France identité : La certification de l'identité numérique désormais possible en Mairie !

La commune propose désormais un nouveau service à l'attention des usagers majeurs : la certification de l'identité numérique.

Pour faire certifier son compte :

1. **L'utilisateur initialise sa demande** de "certification" dans son application France Identité. Il obtient un QR Code.
2. **L'utilisateur fait vérifier son identité** en se présentant devant un agent de mairie avec son titre et son QR Code.
3. **L'agent**, au moyen du dispositif recueil, **procède à une comparaison d'empreintes**.
4. **L'utilisateur sera informé entre 24h et 48h après son passage en mairie** du succès ou de l'échec de sa démarche. L'information lui sera transmise dans son application France Identité et par mail à l'adresse associée à son compte.

NB : Aucun verdict n'est délivré à l'agent de la mairie. Le SGIN (Système de Garantie de l'Identité Numérique) reçoit le verdict depuis le DR puis le transmet directement à l'utilisateur.



France Identité permet de



Et d'autres services à venir...



France Identité Numérique

INFOS COMMUNALES

Subvention Communale



Cette subvention est attribuée sans conditions de ressources à tout élève de collège et de lycée (jusqu'à la terminale), empruntant les transports en commun, que ce soit le train ou les cars scolaires (sans restriction géographique du département).

Afin d'obtenir cette subvention communale; Il est impératif de fournir votre RIB et une copie de la carte de transport (recto verso) de l'année scolaire 2023-2024 avant le 31 juillet 2024 à la mairie.

(mail : mairie@jugonleslacs.bzh)

Remboursement : 38 € pour les deux premiers enfants et 24 € à partir du troisième enfant d'une même famille.

Chèque Culture Sport



Pour la 6ème année consécutive, le conseil municipal accorde une aide à l'accès à la culture et au sport pour les **jeunes de 11 à 18 ans** demeurant sur la commune. Cette année, l'aide est de **20€** pour la saison 2024/2025

A retirer en mairie à partir du 1er Août jusqu'au 30 octobre. Munissez-vous de la carte d'identité du jeune ou du livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins d'un an.



Covoiturer c'est partager nos trajets voiture... Et bien plus !

C'est exploiter le potentiel colossal de trajets réalisés chaque jour en Bretagne sur un réseau très dense de 66 756 km.

Pour tous types de trajets

Que ce soit pour aller au travail, faire ses courses, aller chez le médecin ou amener le petit dernier au basket le mercredi. Que l'on habite en ville, dans un bourg ou un hameau en Bretagne.

Pour partager les trajets, le plein et...

Que l'on soit timide ou grand parleur, on a toujours plus à partager que nos trajets : une petite blague, un podcast...

Pour tous

Que l'on ait 17 ou 87 ans. Que l'on ait une grosse voiture, une mini ou pas le permis. Que l'on soit hyper connecté ou totalement déconnecté !

Pour tous les jours... ou à l'occasion

Que l'on se déplace quotidiennement ou une fois tous les 36 du mois, que l'on soit réglé comme un métronome ou du genre à décider de bouger à la dernière minute.

Inscription transport scolaire

DISTRIBUS
SCOLBUS

**INSCRIPTIONS :
TRANSPORT SCOLAIRE**

POUR QUI ?

Je suis scolarisé dans un établissement extérieur à Lamballe Terre & Mer **ou** je réside sur une commune extérieure à Lamballe Terre & Mer ?
Je m'inscris sur breizhgo.bzh

J'habite une commune de Lamballe Terre & Mer **et** je suis scolarisé dans un établissement de Lamballe Terre & Mer ?
JE SUIS CE GUIDE

COMMENT ?

EN LIGNE
DISTRIBUS.BZH

PAR COURRIER
VIA FORMULAIRE
DISPONIBLE EN MAIRIE
ET SUR DISTRIBUS.BZH

QUAND ?

DU 01.06 AU 20.07

majoration de 30€ après cette date

Inscription annuelle - l'inscription à l'établissement scolaire ne déclenche pas celle aux transports scolaires

LE PAIEMENT

EN 3x
par prélèvement
1ère à la l'inscription
puis à 60 et 120 jours

EN 1x
par prélèvement
dès l'inscription

EN 1x
par chèque
(à intégrer au dossier
au moment de l'inscription)

SE TENIR INFORMÉ ?

EN LIGNE SUR DISTRIBUS.BZH

LORS DE MON INSCRIPTION, JE COCHE LA CASE POUR LA RÉCEPTION DE SMS
en cas de perturbations majeures (grèves, intempéries, etc.)

Des questions ? Des hésitations ?
Pour vous aider à sauter le pas, contactez éhop !
au [02 99 35 10 77](tel:0299351077) ou contact@ehopcovoiturons-nous.fr



Depuis mi- mars 2024 il y a eu 5 naissances, 3 pacs, 2 mariages et 11 décès sur notre commune dont :

Naissances :

- Ava ANGÉLIQUE née le 16/03/2024
- Rose MORICET née le 6/04/2024
- Victoire CRÉZÉ née le 16/05/2024

Mariages :

- HOULLIER Maud & FAUSSAT Nicolas le 25/05/2024
- PINCHEDE Nadège & MACÉ Frédéric le 8/06/2024

Décès :

- Françoise BIOU décédée le 31/03/2024
- Eugénie GUÉGUEN née DESCHAMPS décédée le 31/03/2024
- Raymond BOUÉTARD décédé le 03/04/2024
- Joséphine LÉPINE née HÉLIAS décédée le 08/04/2024
- Françoise CAMAIN née MANE décédée le 20/04/2024
- Micheline SAVÉ née BOUDARD décédée le 02/05/2024
- Dominique PELLETIER née LAURENCEAU-PORTE décédée le 09/05/2024
- Geneviève BOULDÉ née TARDIVEL décédée le 19/05/2024
- Nicolas MARCAIS décédé le 08/06/2024
- Patrick LETEXIER décédé le 08/06/2024
- Suzanne KAESER née GUILLEMIN décédée le 10/06/2024

Autorisations d'urbanisme



PERMIS DE CONSTRUIRE

Le Bouquet Jalu	construction maison individuelle
12 place du Martray	rénovation et aménagement d'un bâtiment existant avec création de 2 appartements
6 Impasse Le Clos des Hirondelles	construction maison individuelle
La Tourelle	construction maison individuelle
24 Le Perray	construction extension d'habitation

DÉCLARATION PRÉALABLE

Le Bas Vauvert	re jointement façade et changement huisseries
1/3 impasse Gertrude Jeckyll	édification limite séparative mur soutènement
8 le Bois Léard	installation de panneaux photovoltaïques
4 rue de Clisson	changement menuiseries toitures et pose vélux
10 rue du Petit Lou	installation de panneaux photovoltaïques
1 rue André le Nôtre	Changement destination maison d'habitation en MAM
8 le Bois Léard	édification clôture
1 impasse du Petit Bois	pose portail
10 Le Bois Léard	remplacement clôture
6 Le Bois Léard	pose 2 vélux
1 rue André le Notre	édification clôture
2 rue des Loges	repeindre un bâtiment (RAL 7016)
14 le Marchix	création ouverture, changement menuiseries
8 rue des Genets	Sas et clôture en aluminium RAL 7016 gris
5 L'Abbaye	création terrasse
25 la Hourmanière	ravalement façades et clôture
14 route de la Ville Danne	construction préau
1 rue de la Grange	installation de panneaux photovoltaïques
36 - La Ville Bertrand	création fenêtre de toit

URBANISME & PATRIMOINE

Les autorisations d'urbanisme obligatoires dans le Site Patrimonial Remarquable (SPR) de Jugon et les matériaux autorisés – relèvement des infractions

Au sein de Jugon-les-Lacs, la ville de Jugon est classée « **Site Patrimonial Remarquable – SPR** », nouvelle appellation de ce que l'on connaissait précédemment sous le vocable de « **Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager – ZPPAUP** ». Dans cette zone délimitée au sein du « **Plan Local d'Urbanisme – PLU** », les constructions et aménagements apportés aux maisons existantes ou à leurs abords sont soumis à permis de construire ou Déclaration Préalable de Travaux, délivrés par le maire après **avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF)**. Ceci signifie que le maire se trouve dans l'obligation de suivre l'avis de l'ABF.

Le périmètre du SPR (ex-ZPPAUP) ainsi que le règlement de la ZPPAUP, toujours applicable, figure sur le **site internet de la commune de Jugon-les-Lacs sous la rubrique « Urbanisme et Habitat - sous-rubrique Plan Local d'Urbanisme de Jugon-les-Lacs – Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager**.

Conformément à cette réglementation, les propriétaires concernés doivent, préalablement à tout engagement de travaux, même si ceux-ci ne sont pas soumis à **permis de construire**, effectuer en mairie **une Déclaration Préalable de Travaux (DP)**. Cela peut viser par exemple les changements d'huisserie, la réfection des toitures, le ravalement des façades, la mise en place des devantures et des enseignes, l'implantation de clôtures, etc... Le formulaire nécessaire pour effectuer cette démarche est accessible à partir du **site internet de la commune de Jugon-les-Lacs à la rubrique Urbanisme et Habitat - sous-rubrique Démarches urbanisme/Autorisation d'urbanisme**.

L'évocation de cette réglementation est **motivée par les difficultés rencontrées**, récemment, par certains jugonnais à l'**occasion de la vente** de leur propriété qui avait fait l'objet de certains aménagements, sans que la déclaration préalable de travaux n'ait été faite et que l'Architecte des Bâtiments de France n'ait été consulté. Des difficultés semblables ont été aussi vécues par certains propriétaires qui ont remplacé leurs huisseries en utilisant **des matériaux (PVC notamment) non autorisés par l'Architecte des bâtiments de France au sein du Site Patrimonial Remarquable** et qui de ce fait se sont trouvés dans l'**obligation de les changer une deuxième fois pour utiliser du bois**.

Le respect de cette réglementation garantit **l'harmonie architecturale et la qualité du site qui permet à Jugon-les-Lacs de bénéficier du label de « Petite Cité de Caractère »**, dont nous sommes fiers et assure à notre commune une fréquentation touristique qui est l'une de nos richesses et qu'il faut préserver. Il est donc nécessaire d'être vigilant sur la qualité des travaux de rénovation effectués dans le centre de Jugon et c'est pourquoi, **les infractions**, que ce soit parce que les autorisations nécessaires n'auront pas été sollicitées, que ce soit parce qu'il aura été utilisé des matériaux non autorisés, **seront systématiquement relevées et les propriétaires mis en demeure d'y remédier immédiatement**.

Conscient que ces exigences peuvent entraîner des frais supplémentaires, le Conseil municipal de Jugon-les-Lacs a mis en place une aide financière en faveur des particuliers qui souhaite procéder à une rénovation extérieure de leur propriété bâtie située dans le périmètre du Site Patrimonial remarquable (ZPPAUP). Cette subvention qui est de 5 % du montant des travaux éligibles est plafonnée à 2 500 €, vient en appui de celle accordée par la Région Bretagne au titre de sa politique des Petites Cités de caractère. Les services de la mairie Jugon-les-Lacs peuvent apporter tous les renseignements nécessaires à ce propos aux personnes intéressées.

Contact mairie, 23 rue de Penthièvre, 22270 Jugon-les-Lacs Tél. : 02 96 31 61 62 mail : mairie@jugonleslacs.bzh



J'habite le centre de Jugon et j'ai envie de changer ma porte et mes fenêtres, que dois-je faire ?



• **contacter le service urbanisme de la Commune** qui vous indiquera la bonne démarche à suivre

• **L'ABF tient des permanences en mairie**. Pour le rencontrer, prenez rendez-vous auprès du service urbanisme.

Ouverture d'une voie verte entre Jugon et Saint-Igneuc

Permettre aux habitants de relier les quatre bourgs de notre commune, à pied, en vélo ou grâce à tout autre moyen individuel de locomotion non motorisé, et ceci en toute sécurité, est un souhait dont la municipalité et le conseil municipal se sont fait l'écho à plusieurs reprises. Un tel projet figurait d'ailleurs dans le programme initial de la majorité actuelle : relier Jugon, Dolo, Lescouët et Saint-Igneuc grâce à des « liaisons douces ». Pour le mettre en œuvre plusieurs solutions sont offertes. Chacune présente des avantages et des inconvénients, tant sur le plan réglementaire que technique et financier, et toutes nécessitent le respect de règles et de procédures particulières.

La commune a donc souhaité, dans un premier temps, tester le dispositif « voie verte » prévu par le code de la route. Selon l'article R 110-2 de ce code, la voie verte est une route exclusivement réservée à la circulation des véhicules non motorisés, des engins de déplacement personnel motorisés (trottinette, patinette électriques, gyropode, monoroue, hoverboard...), des cyclomobiles légers à motorisation non thermique, des piétons et des cavaliers. **Toutefois, par dérogation, les véhicules motorisés** utilisés par certains usagers, soit définis précisément dans la décision instituant la voie verte, soit titulaires d'une autorisation individuelle, peuvent y circuler pour accéder aux terrains et habitations riverains, sous réserve de respecter la vitesse maximale de 30 km/h.

Le Conseil municipal a donné un avis favorable à cette expérimentation. La réglementation en la matière relevant des pouvoirs de police du maire, c'est désormais un arrêté municipal qui doit, en conformité avec le code de la route, fixer les règles de circulation sur cette voie communale et définir la signalisation à mettre en place.

Avant de procéder à la mise en place du projet, il a été souhaité qu'il en soit échangé avec les riverains et la population. C'est ce qui a été fait lors de la réunion qui s'est tenue le jeudi 6 juin 2024, à 20 heures, au P'tit Forum. Elle a rassemblé une cinquantaine de personnes qui se sont montrées intéressées par ce projet de « voie verte ». Il pourra donc débuter fin juin ou début juillet, dès que l'arrêté municipal aura été publié et que la signalisation adéquate aura été installée. Il s'agit bien d'une expérimentation dont le bilan sera établi et discuté au bout d'un an, afin de voir s'il convient de pérenniser le dispositif, de le modifier et le compléter ou de l'abandonner.

Les conséquences de la réglementation qui va être mise en œuvre, sont les suivantes :

- **interdiction de circuler avec des véhicules motorisés** (voitures, camions, tracteurs, voiturettes, motocycles, cyclomoteurs, etc...) sur la portion de la voie communale n°39 reliant Jugon à Saint-Igneuc, dans sa partie située entre le croisement de cette route avec la voie communale n°16, desservant les villages des Loges d'en haut et des Loges d'en bas, et le cimetière du Bourgneuf, ceci dans les deux sens de circulation ;

- seuls les riverains (habitants, agriculteurs...), ainsi que les agents des services publics, pour effectuer leur mission, pourront emprunter cette portion de voie avec des véhicules motorisés et engins agricoles ; bien évidemment les véhicules (parents, amis, livreurs et prestataires divers, etc...) pourront se rendre chez les riverains ;

- la vitesse des véhicules sur cette portion de « voie verte » **sera limitée à 30 km/h**, conformément au code de la route ;

- **l'accès au cimetière** en véhicule motorisé, ne pourra se faire qu'à partir du bourg de Jugon ;

- **l'accès au bourg de Jugon** à partir du bourg de Saint-Igneuc, et vice-versa, ne pourra se faire que via « Les Quatre Routes », à l'exception des riverains comme indiqué plus haut ;

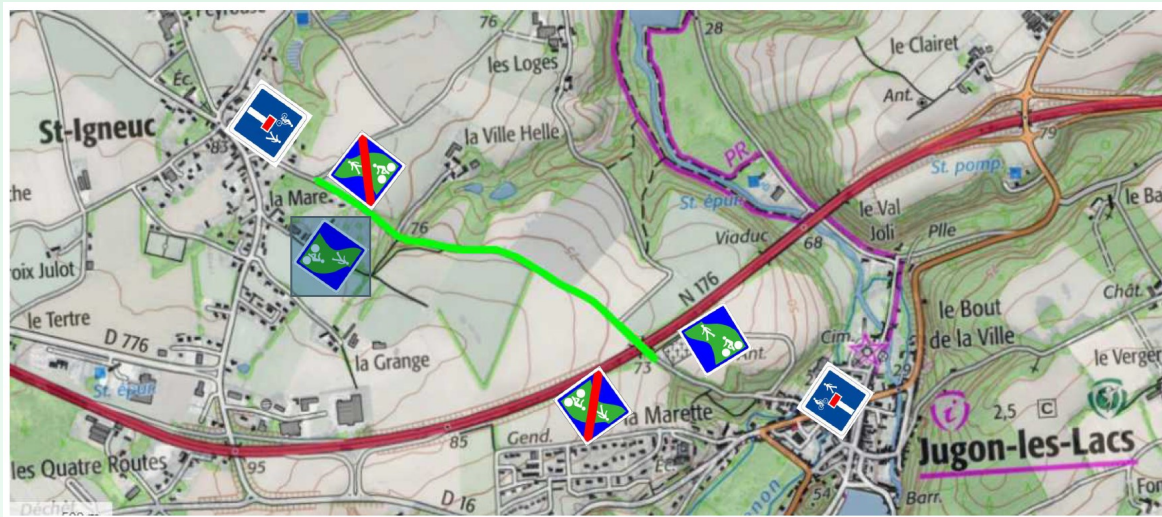
- des **panneaux de signalisation** « voie verte » seront implantés, côté Jugon, à hauteur du cimetière du Bourgneuf et, côté Saint-Igneuc, au croisement de la voie communale n°39 reliant Jugon à Saint-Igneuc avec la VC n°16, desservant les villages des Loges d'en haut et des Loges d'en bas ;

- des **panneaux de pré-signalisation**, type « impasse » seront implantés :

- côté Jugon, au carrefour de la rue de Penthièvre et de la rue du Bourgneuf

- côté Saint-Igneuc :

- au carrefour de la Grande rue et de la Rue des Loges
- au carrefour du CD 16 et de la VC n°15, au lieu-dit « Les Croix Jean »,
- au carrefour de la VC n°15 et de la VC n°16 desservant les Loges.



Vols de plantations communales

Vous avez pu le constater , les agents communaux ont fait un aménagement paysager au bord de la RD16 qui mène à Jugon. Quelques jours après la fin du chantier, ces plantations ont été volées. Plusieurs autres vols sont à déplorer suite aux plantations de fleurs estivales dans les parterres communaux.

L'objectif de ces aménagements est un embellissement pour l'agrément de tous. Un sujet récurrent d'année en année, qui induit des coûts supplémentaires dès lors que nous faisons le choix de remplacer les plantes dérobées.



RAPPEL

Horaires de tonte et bricolage

Du lundi au samedi : 9h-12h 14h--20h

Dimanches et jours fériés : 10h-12h



FÊTE DES PLANTES ET DU TERROIR

SAMEDI 28 SEPTEMBRE
BOURG DE DOLO - JUGON LES LACS

de
9h à 18h

Démonstrations et animations autour de l'artisanat et du terroir local
Dégustations soupes
Marché de producteurs locaux
Balades en calèche
Bar à Huitres



AFFAIRES CULTURELLES

Bibliothèque

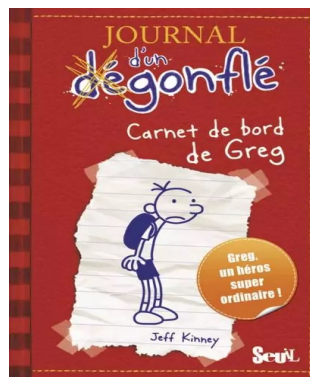
Ces deux ouvrages sont disponibles à la bibliothèque et peuvent être réservés...

NOTRE SELECTION

Michelle BRIEUC



1868 - Mariette quitte son village proche de Nantes pour Paris où elle servira comme domestique. Très vite, elle se rend compte qu'elle n'a pas sa place dans la société que représente la famille qui l'emploie. La guerre de 1870 et le soulèvement de la Commune la plongent dans un mode chaotique et violent qui augmente son malaise. La rencontre avec Julius, photographe, va l'aider à trouver sa voie. Pour fuir le Paris des tout puissants et la répression sourde qui pèse sur la capitale, ensemble ils décident, envers et contre tout, de tenter l'impossible pour vivre dans un monde meilleur. La force de leur amour, que rien ne semble pouvoir ternir, va précipiter leur décision et les conduire vers un nouvel horizon, à partager ensemble. ... Le destin d'une femme au coeur de la tourmente ... un amour à l'épreuve de la vie ...



Greg a 12 ans, un grand frère musicien qui lui fait des blagues, un petit frère qui le colle, un copain qu'il supporte histoire de ne pas être seul, des problèmes avec les filles qui pouffent à longueur de journée, des parents qui ne comprennent jamais rien à ce qu'il demande...

Un jour sa mère lui offre un journal intime, que Greg rebaptise en carnet de bord

Atelier « Généalogie »

Mardi 02 Juillet et Mardi 3 septembre 2024
de 15h à 17h au P'tit forum.
animé par Francine Mahé et Christine Gouya
(Gratuit sur inscription à la bibliothèque).

Atelier « Dictée »

Mercredi 10 juillet et 11 septembre 2024
de 15 à 16h au P'tit forum
(Gratuit sur inscription à la bibliothèque).

Braderie / Vente des livres

Dimanche 1^{er} septembre 2024
Braderie / Vente des livres de la bibliothèque
pour enfants et adultes

Animations culturelles en anglais

Samedi 28 Septembre 2024
pour les Ados/Adultes de 11h15 à 12 h15
avec Suzanne Batley
(Gratuit sur inscription à la bibliothèque).

NOS HORAIRES & COORDONNÉES

Les mardis et jeudis de 16h30 à 18h
Le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h
Les Vendredis et samedis de 10h à 12h

Place du Martray
Tél : 02 96 31 63 44 (Pendant les heures d'ouverture)
Facebook : Médiathèque Jugon-les-lacs

Médiathèque « Au fil de l'eau »

Les réunions de travail ont commencé, le nom de la future médiathèque a d'ores et déjà été validé : « Au fil de l'eau »
Voici une première esquisse vue de l'extérieur avec un agrandissement au bord de la rivière



Galerie Jugon Les Arts

L'exposition intitulée SUMMERTIME présente une exploration de diverses formes artistiques, telles que la peinture, la gravure, la photographie, la sculpture en bois, la sculpture en métal, la mosaïque et la céramique. Les artistes provenant de différents horizons, expriment chacun des univers artistiques uniques. Cette exposition promet une expérience immersive et captivante. Elle est conçue pour ravir les visiteurs avec des œuvres qui évoquent la magie, la chaleur et la vitalité de l'été.

Mis à part les créations des artistes de grande qualité, nous tenons à souligner que nous avons rencontré un jeune sculpteur doué Hugo Menier qui exposera pour la première fois dans une galerie d'art et nous avons le plaisir d'accueillir Madame Sophie Parage la gagnante du prix de la mairie de la couleur de Bretagne de l'année 2023, du 10 au 17 Août.

Nous sommes très enthousiastes à l'idée de vous présenter ces œuvres du 14 juin jusqu'au 7 septembre.

Galerie Jugon les arts
Isabelle Samzun & Olga Lee
06 85 73 55 16 / 06 13 06 26 20

<https://galerie-jugon-les-arts.fr>

Instagram Facebook : galerie_jugon_les_arts
7 place du Martray 2270 Jugon les lacs
Ouverture Lundi et Mardi de 14 à 18 Heures
Jeudi, Vendredi, Samedi de 11 Heures à 13 heures et de 14 heures à 18 Heures
Fermeture Mercredi & dimanche



Avis aux amateurs , le concours Couleurs de Bretagne va s'installer à Jugon Les Lacs pour la 31^e édition le jeudi 15 août.

Les peintres, amateurs ou confirmés, pourront partir à la découverte des panoramas et des monuments historiques de la commune

JEUDI 15 AOÛT 2024

**CENTRE VILLE
JUGON LES LACS**

ENFANCE & JEUNESSE

Ecole publique La Marette

Sortie au Quai des Rêves



Le vendredi 5 Avril, les élèves de CP,CE1,CE2 et de l'UEE se sont rendus au Quai des Rêves à Lamballe.

Ils ont assisté au spectacle rempli d'émotions DéFiLe de la compagnie Gazibul.

Avant la représentation, les élèves avaient travaillé autour de l'album jeunesse « Moi, j'attends... » de Davide Cali et Serge Bloch dont « DéFiLe » est une adaptation.

Une femme attend, entourée de ses valises. Mais qu'attend-elle ? Perdue dans ses pensées, elle saisit au vol le fil rouge de sa vie et le déroule au rythme de ses souvenirs.



Exposition photo sur le thème du harcèlement

L'école de Jugon-les-Lacs a accueilli une exposition sur le thème du harcèlement du 13 mai au 24 mai. Cette exposition itinérante a été conçue par les élèves du Centre Jacques Cartier.

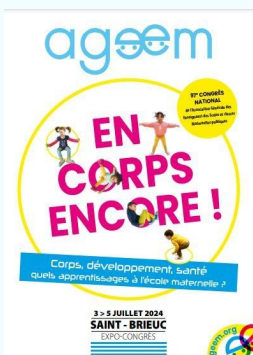
Les six élèves de l'UEE ont présenté l'exposition aux élèves des classes de CM1 et de CM2. Des images en noir et blanc accompagnées de slogans simples ont pu permettre aux élèves de comprendre véritablement ce qu'est le harcèlement et de connaître les différents types de harcèlement.

L'exposition itinérante a été présente sur le site de Dolo du lundi 27 mai au vendredi 7 juin.

Equilib'Action en maternelle

Pour les trois classes de maternelle, le thème de travail sur le corps humain se poursuit.

L'école participe à une réflexion sur la motricité à l'école maternelle en lien avec Fabien Delasahut, Maître de Conférence et l'AGEEM (Association Générale des Enseignants des Ecoles et classes Maternelles).



Cela passe par une séquence d'activités très diverses en salle de motricité et par une réflexion pédagogique dont le but est de développer et enrichir l'équilibre, fondamental dans la motricité des enfants de la maternelle. Nous sommes accompagnés par Frederic, un militant de l'AGEEM et spécialisé dans la motricité en maternelle.

Outre les bienfaits sur nos élèves (les élèves ont été très investis et les progrès ont été énormes), nos séances seront exploitées pour une diffusion plus large avec notre participation au congrès national de l'AGEEM début juillet à St Brieuc, intitulé « en corps encore ». L'école y tiendra un stand pour partager son expérience, mais aussi pour s'enrichir de toutes les recherches en cours en maternelle.

« Je parraine mon jardin »

Les CE1 et l'UEE de Dolo participent au projet « Je parraine mon jardin » financé par le SMAP et l'Amicale de l'école. Avec Pierre, de la Maison de la Pêche de Jugon, nous avons observé et fait germer des graines, préparé le jardin et réalisé des plantations.



Nous avons aussi attrapé des « petites bêtes » et appris que certaines étaient très utiles ! Nous avons fabriqué un abri à perce-oreilles (pour ramener chez nous) et un lombricarium pour observer le travail des vers de terre en classe ... Nous continuons à entretenir notre jardin et attendons avec impatience la prochaine intervention de Pierre !

Nouvelles du Conseil Municipal des Enfants

Journée nationale j'aime la nature propre - le 16 mars

A l'initiative de la Fédération Nationale des Chasseurs, un ramassage de déchets a été organisé le samedi 16 mars au matin. Nous avons activement participé à cet événement national qui correspond tout à fait à nos valeurs « Jugon-Les-Lacs sans pollution ».

Nous sommes partis du côté du Bout de la ville, autour de la salle de tennis et dans la peupleraie avec des habitants, des chasseurs et des élus adultes. Nous avons été chercher des déchets dans les fossés, les bosquets et les bordures de rivière. Malheureusement, nous en avons trouvé beaucoup, même une télévision.



Chasse aux œufs à l'EHPAD - visite de la cuisine

Organisée par l'équipe d'animation de la résidence du Prieuré, la chasse aux œufs a eu lieu mercredi 10 avril. Le but était de retrouver des dessins d'œufs un peu partout dans les couloirs. C'est ce que nous avons fait accompagnés par les résidents et des enfants des agents. Ce fût un moment de convivialité apprécié par tous.

Ce jour-là, nous avons visité la cuisine avec Laurence, la responsable de la cuisine centrale. Nous avons déjà eu l'occasion de parler avec elle lors des commissions « cantine » auxquelles un groupe d'élus participe mais il était intéressant pour nous de voir les lieux de travail. Cela nous a permis de comprendre les contraintes des cuisiniers.



Répétition de la chorale pour la cérémonie du 8 mai



Afin de nous préparer à chanter le Chant des Partisans pour la cérémonie du 8 mai, nous avons demandé à Peter Bathley de nous faire travailler. Peter est un professeur de musique et il s'occupe de la chorale de Jugon « La petite Chaussée enchantée ».

Nous avons eu trois séances avec lui et Susan, son épouse. Nous espérons avoir un peu amélioré notre interprétation grâce à eux. Un grand merci !

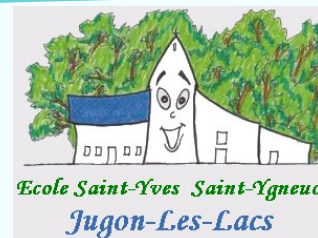


Lors de la cérémonie, une partie de la chorale paroissiale nous a accompagnés ainsi que les personnes présentes qui le souhaitent. Nous les remercions vivement aussi.

La reprise en chœur du public présent de notre hymne national et du chant des partisans a donné une émotion particulière à cette cérémonie du 8 mai 2024.

Notre participation aux cérémonies patriotiques est importante pour nous, jeunes élus. La conservation du souvenir et des témoignages fait partie de nos projets en cours. Nous allons travailler sur ce thème avec Quentin Bannier (agent de la bibliothèque) puisqu'il est désormais en charge de l'animation du CME en complément des élus adultes.

L'école ST YVES



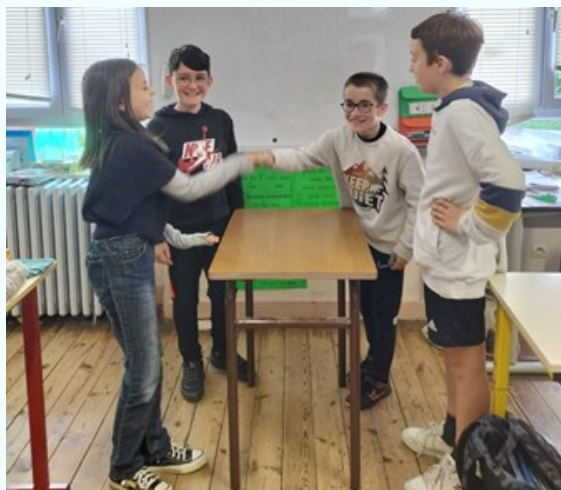
Une tour d'escalade et une structure motrice installée à l'école St Yves.

L'animation Jumping'R s'est déroulée du lundi 13 au jeudi 16 mai. Les élèves de toutes les classes de l'école ont participé à deux ateliers d'une heure et demie. L'installation d'un parcours acrobatique et d'une tour d'escalade a permis aux enfants de développer leur équilibre et leur confiance en eux, tout en s'amusant. Certains élèves de CM ont aussi accompagné les PS-MS dans leur parcours. Les enfants ont su dépasser leurs limites et progresser ! Bravo !



Le débat en classe.

Débattre en classe c'est tout un art ! Tous les élèves de CM se sont améliorés à l'oral en s'exerçant à exprimer un point de vue devant les autres. D'abord chacun a trouvé des arguments sur un sujet donné : pour ou contre l'uniforme à l'école, la télévision, les devoirs etc. Puis ils ont confronté leurs idées lors d'échanges en groupe. Chacun a réussi à exposer ses arguments, illustrer avec des exemples et contre-argumenter face aux propos des autres tout en respectant les enfants qui ne pensaient pas comme eux. Une belle expérience qui permet de réfléchir à des sujets d'actualité et d'organiser ses idées !



Je parraine ma rivière.

Mardi 7 mai, les classes de grande section, CP et CM1-CM2 de l'école Saint-Yves ont été reçues par les animateurs de la Maison pêche et nature. Les élèves avaient rendez-vous à l'espace de découverte du Vau-Déhy pour une journée en pleine nature. Après une première séance sur les poissons en classe, cette journée avait pour objectif de retrouver les poissons dans leur milieu naturel avec une initiation à la pêche et une découverte des petites bêtes aquatiques. D'autres séances sur les économies et le gaspillage de l'eau ont aussi été vécues à l'école. Ce projet pédagogique « Je parraine ma rivière » est financé par le Syndicat mixte Arguenon-Penthievre.



Nos sorties de fin d'année.

Les maternelles CP participeront à une classe de découverte « équitation » pendant une semaine au centre équestre de la poterie.

Les CE CM passeront une matinée au stade du « Roazhon Park » à Rennes suivie d'un après-midi accrobranche.

De belles sorties en perspective pour clôturer cette année sportive sous le signe des JO 2024.

SOCIAL & SOLIDAIRE

EHPAD du Prieuré

Le jeudi 30 Mai, quelques résidents de l'EHPAD ont eu la chance de participer au projet photographique de Yann Arthus-Bertrand : "Les Français et ceux qui vivent en France". Ce projet se matérialisera par la publication d'un grand ouvrage édité par Actes Sud et d'une grande exposition itinérante à travers la France



Activités physiques à la Résidence du Prieuré : le bien-être à tout âge !

À la Résidence du Prieuré, le dynamisme et le bien-être de nos résidents sont au cœur de nos préoccupations. Et l'activité physique joue un rôle essentiel dans le maintien d'une vie active et épanouie pour nos aînés mais aussi dans la prévention du risque de chutes. C'est pourquoi nous avons mis en place un programme d'animations diversifiées, mettant en valeur une variété d'activités physiques adaptées aux besoins et capacités de chacun.

Bienfaits de l'activité physique pour les personnes âgées : Les bienfaits de l'activité physique chez les personnes âgées sont nombreux. En plus de contribuer à maintenir la santé physique, l'exercice régulier aide à améliorer la mobilité, à renforcer les muscles et les articulations, à prévenir les chutes et à favoriser un sommeil de meilleure qualité. De plus, l'activité physique est également bénéfique pour le moral en réduisant le risque de dépression, et en favorisant un sentiment de bien-être général.

Notre programme d'animation physique : Tout au long de l'année, la Résidence du Prieuré propose une gamme variée d'activités physiques adaptées aux besoins et aux préférences de chacun que ce soit par le biais d'exercices doux, de séances de yoga, de promenades en plein air ou de gymnastique sur chaise Notre objectif est de rendre l'activité physique accessible et agréable pour tous.

Pour cette année olympique et dans le cadre d'un appel à projet remporté en 2023 avec le concours financier de la Fondation des Hôpitaux de France, l'EHPAD bénéficie de financements spécifiques pour l'acquisition de matériels adaptés et le



financement d'un coach sportif de l'association Siel Bleu(*) qui vient une fois par semaine pour animer des activités, conçues pour répondre aux besoins spécifiques des personnes âgées tout en favorisant les échanges intergénérationnels.

Grâce à notre programme d'animation diversifié, nous offrons à nos aînés l'opportunité de rester actifs, en bonne santé le plus longtemps possible et heureux.

(*) Siel Bleu : Siel Bleu est une association à but non-lucratif, qui donne la possibilité à chacun, quels que soient ses capacités, son lieu de vie et sa situation financière, d'améliorer sa santé et son bien-être tout au long de sa Vie. <https://www.sielbleu.org/>



Projection du film 'la belle Hélène de Plumaugat'

Au foyer rural de Jugon les lacs

le jeudi 10 Octobre à 15h00

organisée par l'association "C'est le bon temps"

au profit des résidents de l'Ehpad.

VIE ECONOMIQUE & TOURISTIQUE

Batinet

Je m'appelle Yvan LEROYER, j'habite à Jugon les lacs.

Je suis un ancien rugbyman professionnel, ancien directeur d'un centre de formation. Aujourd'hui je suis auto entrepreneur en tant que laveur de carreaux principalement. Fort d'une expérience acquise durant les saisons estivales, cela fait plusieurs années que le nettoyage de carreaux n'a plus de secret pour moi. Je nettoie tous types de carreaux, intérieur et extérieur, à hauteur d'homme jusqu'à 8m de haut. J'interviens dans tous types d'entreprises et associations. Et également chez les particuliers. Je peux également intervenir pour du nettoyage de sol intérieur et extérieur, et également bardage. J'ai actuellement quelques clients à Jugon les lacs, et je cherche continuellement à me développer. Pour avoir un devis, il suffit de me contacter par mail : yvanleroyer@gmail.com ou par téléphone au 0604419053, je me déplace et prends les informations nécessaires. Le devis est livré sous 48h. Au plaisir de pouvoir vous rencontrer et répondre à vos sollicitations très prochainement.



Cet été chez Arti Z'Artistes

Village étape – 13 juillet

Le 13 juillet, la boutique Arti Z'Artistes participe à la journée Village étape. Pour cette occasion, nous préparons une vitrine spéciale sur le thème des hérissons. Venez découvrir et compter les petits hérissons cachés dans notre vitrine. C'est une activité ludique pour petits et grands !

Marchés d'artisans et producteurs locaux – tous les mercredis soirs

Cet été, retrouvez-nous également aux marchés d'artisans et producteurs locaux organisés au camping du Bocage chaque mercredi soir de juillet et août. Venez à la rencontre des créateurs locaux et profitez de l'occasion pour découvrir nos dernières créations. Ces soirées sont l'occasion parfaite pour se détendre, échanger et soutenir l'artisanat local.

Horaires d'ouverture estivaux :

Du 14 juillet au 15 août, la boutique Arti Z'Artistes vous accueille tous les jours de 10h à 19h. Nous sommes ravis de pouvoir vous offrir une plage horaire étendue pour vous permettre de découvrir nos créations à votre rythme durant la période estivale.

Nouveaux horaires à partir du 1er septembre :

Dimanche 1er septembre, la boutique sera ouverte à l'occasion du vide-grenier.

À partir du 2 septembre, nos horaires d'ouverture changeront. La boutique sera ouverte du mercredi au samedi, de 10h à 18h30. Nous espérons que ces horaires vous conviendront et nous nous réjouissons de continuer à vous accueillir pour vous présenter nos nouveautés et créations.

Nous vous attendons nombreux cet été pour partager ces moments conviviaux et découvrir nos œuvres uniques. À très bientôt chez Arti Z'Artistes !



Sophrologue, praticienne reiki

A partir de Septembre prochain, je vous propose **un accompagnement Sophrologique en groupe** pour enfants et pour adultes.

Grâce à la sophrologie, je vous transmets « des clés » de respiration contrôlée, de détente musculaire et de visualisation positive. Afin de les utiliser au quotidien pour vous détendre, gérer une douleur, améliorer votre sommeil, retrouver une vitalité, être à l'écoute de ses ressentis et de ses émotions,...

Je vous accueillerais à **la salle du P'tit Forum 2 bis** venelle du Prieuré à Jugon Les Lacs.



Groupe adultes (8 maximum) : les jeudis de 19h à 20h

*En fonction du nombre d'inscription, possibilité d'un deuxième groupe en journée.

*Première séance le jeudi 19 Septembre.

Groupe enfants (6 maximum) : les mercredis de 10h30 à 11h30

*En dehors des vacances scolaires.

*Première séance le mercredi 18 Septembre.

Merci de vous munir d'un tapis de sol, un petit coussin et un plaid.

Tarif : Forfait de 12 séances à 120 Euros

Pour vous inscrire ou pour plus d'informations, vous pouvez me contacter :

06 47 08 12 49

Remontez le temps lors d'une visite bucolique tous les dimanches de Juillet/Août, de la cité de Jugon les lacs.

Installés confortablement dans la calèche, au rythme tranquille des sabots de Carnac et Sun, Perrine vous contera les petites anecdotes de la grande histoire de Jugon les lacs. Vous longerez le lac, admirerez la cité et ses canaux, une balade romanesque entre histoire, nature et art !

Durée : 1 h

Départ du camping de Jugon les lacs à 16 h et 17 h

Tarif : 10 €/personne

5 € pour les moins de 5 ans

Réservations en ligne sur www.selleriehippona.com

Tél : 06.10.87.16.73

Les horaires des promenades peuvent se voir déplacées dès lors que les températures excéderont 30°C ou par vigilance orange.



Animations commerciales label VILLAGE ETAPE

SAMEDI 13 JUILLET

Le samedi 13 juillet, les commerçants se mettront aux couleurs du Label Villages Étales en mettant en place au sein de leur commerce diverses animations commerciales. Les locaux ou les touristes venant faire leur pause ou leurs achats sur notre commune pourront bénéficier d'offres commerciales.

ÇA C'EST PASSÉ CHEZ NOUS !!



France bleu Armorique a choisi d'interviewer des jugonnais dans le cadre de leur émission « Bienvenue chez nous ». L'émission s'est déroulée le mercredi 22 mai 2024.

Vous pouvez la réécouter en replay :

<https://www.francebleu.fr/emissions/bienvenue-chez-vous-en-armorique>



AUTOUR DES ASSOCIATIONS

Les Breizh Sisters

Ca y est c'est officiel, nous sommes pré-inscrites pour le 4L trophy (raid humanitaire entre la France et le Maroc en 4L). Notre numéro d'équipage sera le : 0018.

Le départ sera donné le 19 février 2025 à Biarritz (FRANCE), l'arrivée se fera le 2 mars 2025 à Marrakech (MAROC) après avoir traversé l'ESPAGNE et le désert marocain.

Nous avançons tranquillement dans la préparation mécanique de la 4L. Nous avons déjà eu le droit de mettre les mains dans le cambouis, avec le changement du démarreur, des 2 joints de boîte et faire un peu d'électricité en installant nos nouveaux klaxons et on vous assure vous nous entendrez de loin!!!

Nous avons pu réaliser tout cela grâce à notre présence aux festilacs 2023, au don fait par le comité des fêtes de Pléboulle (suite à notre participation à la Montbran), à nos quelques sponsors déjà présents (15) mais surtout grâce aux 2 manifestations que nous avons organisés (le marché de Noël en 2023 à Jugon Les Lacs et le loto fait récemment à Plédéliac).

Mais vous vous doutez que le budget n'est pas clôturé... Nous avons encore environ 7500€ à trouver. Pour les pro-

fessionnels, vous pouvez nous contacter sur nos réseaux sociaux, par mail ou par téléphone. Pour les particuliers une cagnotte est en ligne sur le site HELLOASSO avec notre nom : Les Breizh Sisters.

Nous serons présentes sur les 4 festilacs en vous proposant des desserts et le samedi 2 novembre une vente de couscous à emporter sera faite (vente des tickets au cours du mois de septembre). Nous pouvons déjà vous annoncer, le dimanche 15 décembre, le marché de Noël au foyer rural de Jugon Les Lacs.

Alors si vous voulez suivre toute l'actualité, abonnez-vous à nos réseaux.

A très vite pour de nouvelles aventures!

Page facebook : Les Breizh Sisters

Page instagram : lesbreizhsisters_en_4l

Page tiktok : @lesbreizhsisters

Lien de la cagnotte : <https://www.helloasso.com/associations/les-breizh-sisters-en-4l/formulaires/1>

N°: 06.62.83.53.86 ou 06.08.06.80.54



Découvrir Lenzkirch et la forêt Noire

Il y a quelques semaines est parue la nouvelle brochure d'informations de Lenzkirch. Cette brochure de 85 pages très complète apporte de nombreuses informations aux habitants ou aux touristes qui arrivent dans notre cité jumelle : informations sur l'histoire de Lenzkirch, sur tous les services, les commerces et infrastructures qu'on peut y trouver, les associations et toutes les activités qu'on peut y pratiquer été comme hiver. Pour rappel, la commune de Lenzkirch est comme Jugon-Les-Lacs, composée d'anciennes communes : Lenzkirch, Saig, Kappel, Raitenbuch et Grünwald. La superficie totale est de 57,90 ha (38,03 ha à Jugon) et la population actuelle s'élève à 5190 habitants (+ 672 résidents secondaires / 2481 habitants à Jugon).

Dans les premières pages de la brochure, notre jumelage est mis à l'honneur sur une double page : présentation du jumelage par Ursula Harder, présidente de la commission à Lenzkirch et description de notre commune. À l'heure où la belle saison arrive, les congés peuvent être l'occasion de découvrir Lenzkirch et la Forêt Noire. Lenzkirch est le point de départ de nombreuses balades et randonnées en montagne, on peut y pratiquer de nombreux sports (activités nautiques sur les lac, vtt,...). La ville de Freiburg n'est pas loin tout comme le Bodensee. Les amateurs de patrimoine seront comblés et on pourra y découvrir des métiers d'art comme le horlogerie. La gastronomie allemande est également à déguster. Si vous n'avez pas encore choisi votre destination de vacances, pensez-y ! Vous serez dépayés ! Bel été et vive l'amitié entre Lenzkirch et Jugon-Les-Lacs !



Pêche et nature au programme de l'été !



En juillet et août, la **Maison Pêche et Nature** propose un programme d'animations variées pour petits et grands : initiation à la pêche dès 3 ans, stages pour ados à partir de 10 ans, jeux de piste en forêt et au bord de l'étang, sorties nocturnes sur les chouettes et autres bestioles, fabrication de cannes à pêche à la mode d'autrefois... Retrouvez le programme complet à l'accueil de la Maison Pêche et Nature et sur www.maisonpechenature.com

Réservation indispensable pour toutes les sorties :

En ligne sur www.maisonpechenature.com
A l'accueil de la Maison Pêche et Nature



En plus des animations, la Maison Pêche et Nature donne des conseils, informe sur la pêche en Côtes d'Armor et propose la location de matériel de pêche et de barques.

Retrouvez aussi une exposition en entrée libre et gratuite, et une boutique avec de nombreux livres autour de la pêche et de la nature.

Horaires d'ouverture du 17 juin au 30 août 2024 :

Lundi à vendredi : 9h30-12h30 et 14h-17h30

Dimanche : 14h30-17h30 (uniquement entre 6 juillet et 30 août) ouvert 14 juillet et 15 août

Maison Pêche et Nature des Côtes d'Armor, 2 rue des grands moulins, 22270 Jugon les Lacs

Station Sports Nature



La **Station Sports Nature de Jugon** est ouverte 7 jours sur 7 pendant l'été et propose des activités encadrées ou de la location pour tous.

Il vous sera donc possible de louer des VTC électriques ou des VTT pour découvrir les environs sur les nombreux chemins balisés.

Vous pourrez profiter pleinement de l'Etang de Jugon grâce à nos pédalos, kayaks, barques, avirons ou encore faire du Paddle.

De nombreuses formules de location sont prévues pour les groupes, anniversaires, enterrement de vie de jeunes filles/garçons, comités d'entreprises, accueils de loisirs, ...

Des activités, à la séance ou sous forme de stages, telles que le Tir à l'Arc, le VTT, le Kayak, la Voile, la Sarbacane, le Paddle, la Grimpe d'arbres, les balades kayak nature ou les balades sur l'Arguenon sont encadrées par des moniteurs diplômés, que ce soit pour les particuliers ou pour les groupes.

Nouveauté : Si vous ne connaissez pas encore le **WING SUP**, Venez le découvrir à la Station cet été en location ou en séance encadrée.

Les dispositifs **Cap Armor** et **Cap Sports Vacances** seront proposés en juillet et août pour des activités à la carte pour tous, adultes et enfants, en famille ou entre amis pour s'initier à moindre coût à différentes activités ou sous forme de stage pour les enfants.

N'hésitez pas à contacter la Station pour connaître le programme de toutes les activités proposées durant cette période.

Assemblée Générale : Le **1^{er} Juillet**, aura lieu l'Assemblée générale de l'association au Manoir du Lou à Dolo à 18h30.

Evénement :

Si vous aimez les défis sportifs, alors rejoignez la Station Sports Nature à la manifestation **Raid AVENTURA Jugon** qui aura lieu pour la troisième fois le **20 Octobre 2024**. Ce défi sportif en duo rassemblera 3 épreuves de Sports Na-



Pour suivre l'actualité de la Station, vous pouvez "aimer" la page Facebook : Station Sports Nature Jugon.

stationsportsnaturejugon@gmail.com

stationsportsnature.fr 02 96 31 67 04

Rue du Bocage 22270 Jugon-Les-Lacs

Les Soirées Sevoy dans l'église de Lescouët

samedi 20 juillet

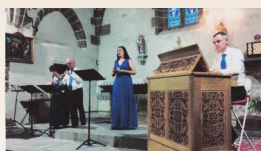
église de Lescouët- Jugon

20h30

CAPRICCIO CONSORT

" Harmonies baroques "

Micol PISANU, *soprano*;
Cristina RUGIRELLO,
Luca AVANZI, *hautbois*
Vincent PERON, *orgue*.



samedi 03 août

église de Lescouët- Jugon

20h30

NATACHA TRIADOU

en Récital

" Le violon virtuose "



samedi 17 août

église de Lescouët- Jugon

20h30

DUO VAZQUEZ- ACEITUNO

« La milonga de la America
morena »

Juan Manuel VAZQUEZ,
guitare et chant
Jeronimo ACEITUNO
percussions.



samedi 14 septembre

Hôtel SEVOY

20h30

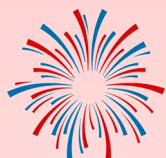
L' ASSEMBLEE DES MUSES

Musiques instrumentales
aux 17è et 18è siècles

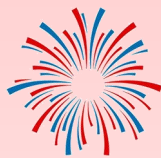
Michaelle LEMARIE,
viole de gambe
Tsié SATO, *Clavecin*
Arthur FRICK & Vivien MI-
CHEL, *violons*



CONTACT : yjferdrignac@yahoo.fr TEL : 02 96 31 62 91



ANIMATIONS 14 JUILLET



Repas place de la poste: Moules frites 10 €
organisé par le comité des fêtes de Saint-Igneuc 19h

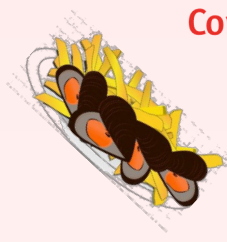
Spectacle son et lumière sur le lac vers 23h15
Organisé par la mairie

Bal Populaire - gratuit place de la poste
organisé par le comité des fêtes de Saint-Igneuc

Saint-Igneuc



Comité des fêtes



BZH WAKE FEST




PRÉSENTENT

BZH WAKE FEST#2



23 - 24 AOÛT 2024

BZH WAKEPARK

22270 DOLO

SHOWS WAKE

SON ET LUMIÈRE

DÉMOS
INITIATIONS
SESSIONS
NOCTURNES

VENDREDI > SOIRÉE DISCO MOUSSE BY CLINT

SAMEDI > DJ SETS & CONCERTS ANIMATIONS

GRATUIT | OUVERT À TOUS POUR LES PETITS ET LES GRANDS

BAR ET RESTAURATION SUR PLACE









L'association Festilacs & Co prépare la 26^{ème} édition des Festilacs



Si le soleil tarde un peu à venir nous réchauffer le cœur, pas d'inquiétude, les Festilacs vont bien nous réchauffer les oreilles ! Les trente membres de l'association Festilacs and Co ont travaillé tout l'hiver afin de vous proposer une programmation de qualité et, une fois de plus, tournée vers un public familial. On vous dévoile tout le programme ici :

Le 19 juillet, pour la première soirée, vous en prendrez plein les yeux avec les interscènes de la Compagnie Kanahi, qui proposera des spectacles de feu. Ensuite, il y aura du rock et du rock guinguette festif avec les groupes The Red Goes Black et La Ruse du Père La Feinte.

Pour la seconde soirée, du 26 juillet, c'est éclectisme assuré ! Il y aura du chant marin avec les Cent Z'Escapes, du pop-rock avec l'envoutant JOAO et du groove avec les 5 membres de Dudes of Groovy Society. Les interscènes de la soirée seront à nouveau assurés par la Compagnie Kanahi, mais cette fois avec du jonglage.

Le vendredi 2 août sera solaire ! Il y aura d'abord Super Cagette, un solo festif atour de la clarinette et de l'électro, bien connu autour de Dinan, puis Madeleine, une jeune chanteuse pop, et enfin Maracujah pour terminer la soirée en beauté avec le célèbre Reg'N'Roll.

Et pour conclure la 26^e édition, lors de la 4^e soirée, nous avons nos traditions avec la Clique Costarmorigène, la zumba party et le bal dingo animé par DJ Nico. Et côté concert, c'est le groupe de rock Kalffa qui va assurer la soirée.

Comme l'été dernier, les soirées auront lieu sur la Place de la Poste et tout est prévu que pour que le public soit accueilli dans les meilleures conditions ; une sonorisation adaptée, en plus des restaurants et bars de la commune, des foodtrucks, restaurateurs et buvettes seront présents, et notre espace Festimomes, dédié aux enfants, sera également installé...



Programmation de qualité, public au top et bénévoles engagés ; le combo gagnant des Festilacs

Ces soirées vivent grâce à la combinaison vertueuse de 3 ingrédients : une bonne programmation, un public fidèle et toujours en attente de ces soirées, et des bénévoles bien décidés à faire vibrer la cité jugonnaise les vendredis soirs d'été. Au-delà de ses propres membres, il est indispensable de rappeler que chaque soir l'association peut compter sur près de 40 bénévoles venant des trois associations liées aux Festilacs : les Val-lées FC, Arguenon Mené Tennis Club et des Danseuses des Lacs.

Les membres de l'association vous souhaitent un beau début d'été à tous et vous donnent rendez-vous le 19 juillet !

Vendredi 19 juillet

- Compagnie Kanahi (spectacle de feu)
- The Red Goes Black (rock)
- La Ruse du Père La Feinte (rock guinguette festif)



Vendredi 26 juillet

- Compagnie Kanahi (jonglage)
- Les Cent Z'Escapes (chants marins)
- JOAO (pop rock)
- The Dudes of Groovy Society (groove et new funk)

Vendredi 2 août

- Super Cagette (clarinette et électro)
- Madeleine (musique pop)
- Maracujah (reg'n'roll)

Vendredi 9 août

- La Clique Costarmorigène (fanfare)
- Zumba Party
- Kalffa (rock)
- Le Bal Dingo



Pique-nique chic à l'étang du Lou à Dolo le dimanche 7 juillet 2024

Des moments festifs appréciés de tous qui forgent le dynamisme de notre territoire, il en existe de nombreux portés par les différents acteurs de notre jolie cité de caractère.

C'est dans cet esprit que l'idée est née de partager un moment convivial autour d'un pique-nique pour lequel nous mettrions « les petits plats dans les grands » en mariant l'esthétique au gustatif. Apporter de l'attention à son espace de repas, c'est prendre soin de soi et de l'autre. C'est apprécier les produits, les préparations, ce que l'on mange... N'est-il pas plus agréable de pouvoir déguster autour d'une jolie préparation de table ? Ne dit-on pas aussi, c'est meilleur quand c'est beau ?

C'est encore mieux si ce moment s'inscrit dans une démarche responsable : pas de plastique, pas de carton, pas d'achat superflu, on fait avec ce que l'on a chez soi, même pour la déco.

On y ajoute les couleurs bleu, blanc et une de votre choix pour harmoniser l'ensemble (table et tenue), sans oublier votre bonne humeur pour cette aventure.

Passionnée par les Arts de la Table et la Gastronomie, je crée des expériences culinaires uniques où l'esthétique et la convivialité se rencontrent.

Si la démarche vous intéresse, je vous invite le dimanche 7 juillet à partir de 12 h au bord de l'étang du Lou avec votre pique-nique.

Dominique BEREST

06 63 03 90 85

<https://www.orchestration-culinaire.com/>



Comité des fêtes Jugon

VIDE GRENIER 1er SEPTEMBRE 2024

Le comité des fêtes de Jugon les lacs est heureux de vous inviter à son traditionnel vide grenier, le dimanche 1er septembre 2024.

L'espace réservé au vide-grenier comprend les rues de Penthièvre (de l'intersection de la rue Saint Etienne au restaurant La Grande Fontaine), les rues du Poudouvre, Saint Etienne (partie entrée de la place), des Forges, des Châteaux, du Four et des Grands Moulins et la place du Martray (limitée à cause des travaux). La Place de La Poste et la rue de la Petite chaussée ne recevront pas d'exposants.

En tant qu'habitants de Jugon les lacs ou riverains de cette manifestation, vous êtes prioritaires pour réserver votre emplacement avant le 15 Juin 2024, au tarif : 3 € par mètre linéaire.

DIMANCHE 1er SEPTEMBRE 2024

JUGON-LES-LACS
32 ème
Vide-grenier
300 EXPOSANTS

Réservation direct, salle de la petite chaussée :
- Samedi 17 août 2024 de 10 h à 13 h
- Samedi 24 août 2024 de 10 h à 13 h

Tarif exposant
3 €
Le mètre linéaire

Ou réservation en ligne :
videgreniersjugonleslacs@gmail.com


Comité des Fêtes
JUGON LES LACS

Pétanque des Lacs

Le club de pétanque de Jugon Les Lacs organise 2 concours amicaux, ouverts à tous sans licence.

Le samedi 20 juillet

Le samedi 20 Aout 2024

Concours en 5 parties

Inscription à partir de 8h30.

Jet du but à 9h15

2 parties le matin, 3 parties l'après-midi.

Restauration et bubette sur place.

Lieu : Station Sports Nature près du terrain de foot et du camping

Nous serons ravis de vous accueillir et de vous faire passer une journée conviviale
Venez nombreux !



Comité des fêtes Dolo

**Dimanche**
18 Août 2024

Randonnée
Gourmande
DOLO



Accueil à partir de 9h à la salle polyvalente de Dolo
Départ entre 10h00 et 11h30

3 circuits au choix autour de Dolo agrémentés de 5 points repas
Apéritif, entrée, grillades, fromage, dessert/café
(Apporter son couvert)

Circuit plus facile pour famille
avec poussette

Inscriptions
06 03 06 00 31
06 66 17 73 52
07 70 01 25 74
06 63 68 47 54

15 €/personne
7€/4-12 ans
(apportez vos couverts)

**Organisé par le Comité des Fêtes de Dolo**

Aslin la Guilde

Sylvestria
JUGON-LES-LACS (22)

3ème édition

Entrée 1€

3 et 4 août



Petite restauration sur place

Sam : 11h / 21h
Dim : 11h / 18h

ARTISANS • FORGE • LANCER DE HACHE • CRACHEUR DE FEU/ÉCHASSIERS : CORNUA FLAMMA • CONTEURS : GALLITRAPPE/ KINOZ • CONCERTS : KIRILL N' SMERKIN / ARBRE À NOTE

Modélisme naval

Passionnés de Modélisme Naval Radiocommandé électrique, venez nous rejoindre pour naviguer sur le lac de JUGON LES LACS.

Vous pouvez contacter
Dominique DURAND au
06.84.62.19.81 ou par email ;
domdurand971@gmail.com



Line Dance

Nouveauté à Jugon les lacs, à partir de Septembre 2024, des cours de Line Dance animé par Sandrine Debeuré championne du monde de Country et Line Dance en 2023 et championne d'Europe en Mai 2024 seront en places les jeudis soir de 20h à 21h au foyer rural de Jugon les lacs

Qu'est ce que la Line Dance ?

La Line Dance est de la danse sous plusieurs formes, sur plusieurs styles de musiques.

Elle se danse en ligne, en cercle, en contrat, sur des musiques country ou encore des valse, Chacha, Funky c'est très varié, il y en a pour tous les goûts et tous les niveaux.

À Jugon Les lacs nous commencerons bien évidemment par des cours débutants ouvert à tous

Nous sommes visible sur Facebook au nom de Feeling Dance 2013, sur YouTube au nom de Sandrine Line dance ou encore sur Instagram au nom de Sandrine Line & fitness

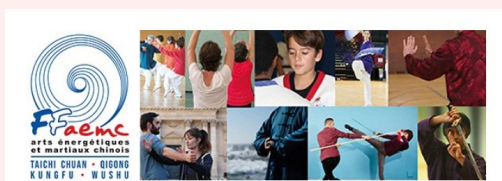


La Rosargue

L'association la Rosargue effectuera sa dernière séance d'initiation et perfectionnement à la danse bretonne le mardi 25 juin. La reprise aura lieu après les vacances, à partir du mardi 17 septembre à 20 h salle des fêtes de Dolo. Les séances seront animées par Isabelle avec Noël et Pascale à l'accordéon. Les séances sont ouvertes à tous. L'adhésion annuelle est de 15 euros.

Tai Chi Chuan

L'association entre terre et ciel de Penthievre, école de tai chi chuan, déjà présente depuis 5 ans sur la commune, organisera des cours d'essai gratuits les mercredis 11 et 18 septembre 2024 de 10h30 à 11h30 à la salle polyvalente de Dolo, nous serons présents au forum des associations mais en attendant, pendant l'été, nous serons en extérieur avec nos adhérents, au bord du lac de la station sports nature de Jugon les mercredis matins à partir de 10h quand la météo le permettra bien sûr! venez nous rencontrer!! TEL /06 07 54 64 66 (valérie)



Dance M Move ZUMBA

L'association DANCE M MOVE sera présente au forum des associations le 7.09.2024 à Tramain.

Julie reprendra ses cours en septembre à la salle polyvalente de Dolo

- Zumba tous les mercredis de 18h30 à 19h30
- Kuduro fit de 19h30 à 20h30



Les danseuses du Lac

L'association de Danse de Jugon Les Lacs propose des cours de danse classique, de modern Jazz et de Hip Hop pour tous les âges : Enfants dès 5 ans - Adolescents - Adultes

Contact : dansejugon@gmail.com
Inscription au forum des associations



Club des Lacs

Mardi 24 septembre: journée à Lorient, visite du sous-marin Flore et croisière commentée en bateau de la Rade de Lorient.



SAMEDI 7 SEPTEMBRE

À TRAMAIN

De 9h à 12h

JUGON LES LACS



FESTIVITÉS 2024

AOÛT

JUILLET

SAMEDI 13 JUILLET

Animations commerciales
Village Etape

DIMANCHE 14 JUILLET

Repas , Bal
Place de la poste
Spectacle son et lumière
Au bord du lac

VENDREDI 19 JUILLET

Festilac#1
Place de la poste

SAMEDI 20 JUILLET

Concours de pétanque
Bord du Lac

SAMEDI 20 JUILLET

Concert Sevoy
Église de Lescouët

VENDREDI 26 JUILLET

Festilac#2
Place de la poste



VENDREDI 2 AOÛT

Festilac#3
Place de la poste

**SAMEDI 3 ET
DIMANCHE 4 AOÛT**

Sylvestria
Autour de l'église de Jugon

SAMEDI 3 AOÛT

Concert Sevoy
Église de Lescouët

VENDREDI 9 AOÛT

Festilac#4
Place de la poste

MERCREDI 15 AOÛT

Couleur de Bretagne
Centre de Jugon

SAMEDI 17 AOÛT

Concert Sevoy
Église de Lescouët

DIMANCHE 18 AOÛT

Randonnée gourmande
Dolo-bord du Lac

**VENDREDI 23 ET SAMEDI 24
AOUT**

BZH Wake Fest
Etang Dolo

SAMEDI 24 AOÛT

Concours de pétanque
Bord du Lac

SEPTEMBRE

**DIMANCHE
1ER SEPTEMBRE**

Vide grenier
Jugon Les Lacs

**SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8
SEPTEMBRE**

Trophée des Lacs (pêche)
Bord du Lac

**SAMEDI
14 SEPTEMBRE**

Concert Sevoy
Hôtel Sevoy

**SAMEDI
14 SEPTEMBRE**

Concours de Palet
Place du Martray

SAMEDI 28 SEPTEMBRE
Fête des plantes et du
Terroir

Bourg de Dolo

